



CONFINEMENT CONTRE LE CORONAVIRUS MESURES PRISES PAR LA MUNICIPALITE

En concertation avec la Gendarmerie nationale, la mairie de Graçay a pris ce matin les décisions suivantes :

- Appel systématique des personnes isolées pour s'enquérir de leurs besoins alimentaires, domestiques ou sanitaires. Mise en relation avec les commerces locaux et les professionnels de santé si nécessaire.

- Maintien d'un accueil physique en mairie pour imprimer les formulaires de déplacements dérogatoires pour les personnes ne disposant pas d'ordinateur et d'imprimante, assurer l'Etat civil et répondre aux sollicitations téléphoniques.

- Maintien du marché de jeudi matin uniquement réservé aux commerces alimentaires avec strict respect des consignes de précaution : distance entre personnes, etc.

- Maintien de la distribution de denrées par la banque alimentaire avec là aussi des consignes sanitaires strictes.

- En accord avec l'association des Maires du Cher, tenue du Conseil municipal d'élection du maire et des adjoints vendredi 20 mars à 18h30 à huis clos. Le public ne sera pas admis.

- Maintien d'une équipe technique réduite afin d'assurer les urgences et la salubrité de la commune.

- Contribution à l'accueil des enfants du personnel soignant.

Nous appelons tous les graçayais à faire preuve de solidarité et de vigilance envers leurs voisins, familles et amis pouvant se trouver en situation d'isolement ou de fragilité.

Merci à tous.

Le Maire
Conseiller départemental du Cher,
Jean-Pierre Charles